CPAS
Bureau Permanent
jeudi 18 juin 2026

Liste des décisions

1. Approuvement le procès-verbal du 21/05/2026.
Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 21/05/2026.

2. Procès-verbaux des réunions du bureau permanent.
Le conseil prend acte des procès-verbal du bureau permanent.

3. Rapport annuel 2025.
Le conseil du CPAS prend connaissance du rapport annuel de 2025.

4. Rapport 2025 de la gestion organisationelle.
Le Conseil du CPAS prend note du rapport de la gestion organisationelle 2025.

5. Approbation du cahier des charges et des conditions générales en vue de la souscription des contrats d'assurance suivants : assurances de personnes, assurances dommages matériels, assurances responsabilité civile, assurances automobile et soins de santé pour la commune et le CPAS de Wemmel..
Le Conseil du CPAS approuve le cahier des charges.

6. Coopération Centre Anima.
Le conseil du CPAS approuve la convention PPL dans le contexte de l'accès à une assistance psychologique pour les groupes cibles vulnérables.

7. Coopération Haviland DAW+.
Le conseil du CPAS se déclare accord avec la coopération avec Haviland dans le cadre du rôle promoteur DAW+.

8. Youthstart insertion sociale pour des jeunes vulnérables.
Le conseil du CPAS se déclare accord avec la coopération avec Youthstart ASBL dans le cadre de l'insertion sociale pour des jeunes vulnérables.

9. lettre ouverte au ministre compétent.
Le Conseil du CPAS prend note de la lettre ouverte adressée au ministre compétent par la Fédération des travailleurs sociaux flamands des CPAS

10. Orientation de conception du nouveau logo.
Le Conseil du CPAS donne mandat au bureau permanent pour choisir l'orientation de conception du nouveau logo.